

2022/70

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Publié le 
ID : 089-218900595-20221125-2022_70-DE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	9	11

Séance du 25 novembre

L'an deux mil vingt-deux, le 25 novembre

Convocation
21/11/2022

Date d'affichage
21/11/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : S. GREMY – C. BLARDAT-KATOUI – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCECAO – W. COLAS – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – P. LAMY-BOYET – C. GUILLAUME

Absent ayant donné pouvoir: H. CAPPELLAZZI à C. DECUYPER – F. EUSTACHE à E. TRESCARTES

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

SUBVENTION AU COMITE DES FETES

A l'occasion du marché de Noël du 03 et 04 décembre 2022, le comité des fêtes a pris en charge la prestation de sculpture sur glace d'un montant de 750 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de rembourser les frais au comité des fêtes correspondant à la prestation de sculpture sur glace d'un montant de 750 € à l'occasion du marché de Noël.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Pascale LAMY-BOYET



Le Maire
Catherine DECUYPER

